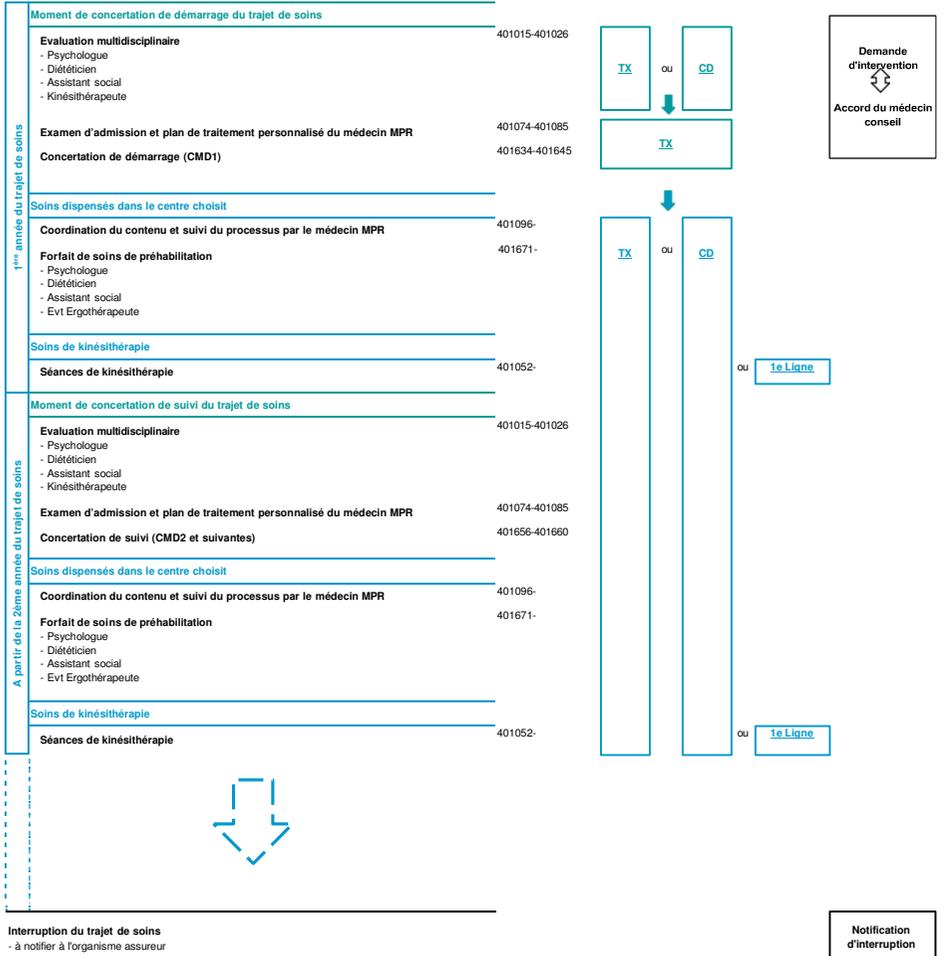


Trajet de soins 2 : pré- et réhabilitation avant et après une transplantation rénale - Projet transversal P4
Convention du 01/10/2025



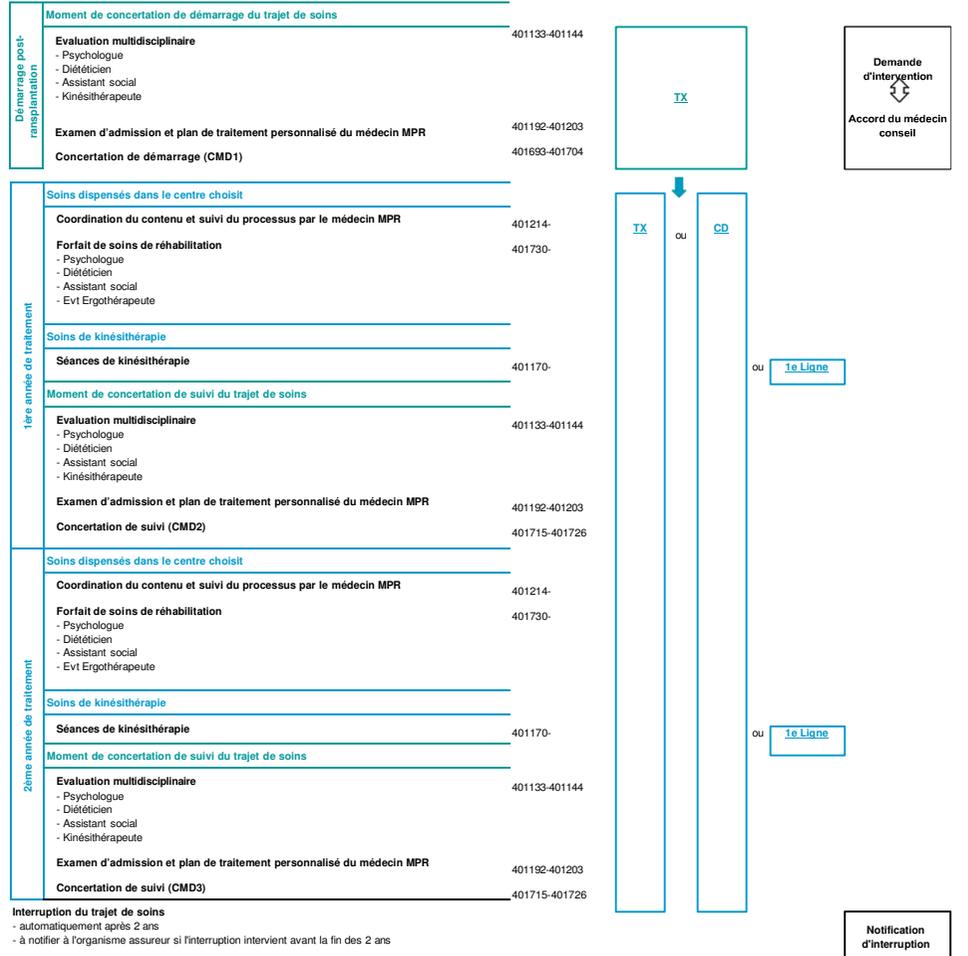
Trajet de soins de PREhabilitation

Le bénéficiaire peut accéder au trajet de soins à partir de son inscription sur la liste d'attente.
 La période de prise en charge autorisée de préhabilitation démarre à la date de la concertation de démarrage.
 La première année de traitement démarre à la date de la concertation de démarrage.



Trajet de soins de REhabilitation

Le bénéficiaire peut accéder au trajet de soins à partir de la transplantation.
 La période de prise en charge autorisée de réhabilitation démarre à la date de la concertation de démarrage.
 La première année de traitement démarre à la date de la concertation de démarrage (sauf exception décrite à l'article 15).



TX Centre de transplantation
 CD Centre de dialyse

Notification d'interruption

Notification d'interruption